



RÉUNION EXTRAORDINAIRE DU COMITÉ PLÉNIER

Procès-verbal

le lundi 12 janvier 2026

18 h 00

PRÉSENTS

M. Georges R. Savoie
M. Philippe Allain
Mad. Albertine Savoie
M. Denis Doiron
M. Eymard Savoie
M. Michael Comeau

AUTRES

M. Denis Poirier
M. Yvon Godin

1. Ouverture de la réunion

M. le maire procède à l'ouverture de la réunion à 18h10.

2. Vérification du quorum

M. le maire s'assure que le quorum soit atteint.

3. Adoption de l'ordre du jour

Que l'ordre du jour de la réunion extraordinaire du comité plénier du 12 janvier 2026 soit adopté avec l'ajout du point 6 et 7 (réunion à huis clos)

Proposé par M. Denis Doiron
Appuyé par Mad. Albertine Savoie

Que l'ordre du jour de la réunion extraordinaire du comité plénier du 12 janvier 2026, soit adopté tel que présenté.

ADOPTÉ

4. Déclaration de conflit d'intérêt.

Aucune déclaration.

5. Considération de l'objet de la réunion

5.1 Arrêté de construction de Neguac # 07-2026

Le document de l'arrêté # 07-2026 - Arrêté de construction de Neguac a été déposé pour information et discussion.

Le directeur général attire l'attention aux points surlignés en jaune qui représentent des changements à apporter à l'arrêté.

Juste avant la troisième lecture de l'arrêté, il fut suggéré de suivre la procédure d'afficher l'arrêté sur le site web de la municipalité, au nombre de jours requis de parution.

Proposé par M. Eymard Savoie
Appuyé par M. Michael Comeau

Le comité recommande au conseil d'entamer la 1^{ère} et 2^e lecture par leur titre à la prochaine réunion ordinaire.

ADOPTÉ

5.2 Arrêté concernant les colporteurs et les marchands ambulants - # 41-2026

Le document concernant les colporteurs et les marchands ambulants # 41-2026 a été déposé pour information et discussion. De plus, une plainte a été reçue le 9 janvier de la part de Mad St-Coeur. Une copie du courriel est en attachement. D'ici la prochaine rencontre, l'arrêté # 41-2019 prévôt.

5.3 Arrêté procédural du conseil municipal de Neguac #05-2026

L'arrêté tel que déposé a suscité des discussions et certaines recommandations et reporté à une prochaine rencontre.

6. Rencontre à huis clos avec avocat Maître Chiasson en vidéo conférence

Que le comité plénier se retire à 18h55, pour assister à une réunion informative via conférence avec Maître Chiasson.

Proposé par M. Eymard Savoie

Appuyé par M. Denis Doiron

Que le comité plénier se retire à 18h55, pour assister à une réunion informative via conférence avec Maître Chiasson.

ADOPTÉ

7. Retour à la réunion extraordinaire du comité plénier du 12 janvier 2026

Que le comité plénier reprenne la rencontre extraordinaire du 12 janvier 2026.

Proposé par M. Eymard Savoie

Appuyé par M. Michael Comeau

ADOPTÉ

8. Levée d'assemblée

L'ordre du jour étant épuisé, M. Eymard Savoie, propose l'ajournement à 19h30.

M. Yvon Godin,

Greffier adjoint par intérim

M. Georges R. Savoie,

Maire